

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	6
Représentés	3
Votants	09
Exprimés	09
Pour	00
Contre	09

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

11 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON.

Absents/excusés : Mme Michèle TIXIER GALLAND a donné pouvoir à Madame Isabelle CARTON, M. Jacques GALLAND a donné pouvoir à M. Pascal REDON, M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND, Julien MOURLON, Frédéric DUPLEIX

Date de convocation 03 décembre 2015

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Avis sur le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) notifié par Monsieur le Préfet le 15 octobre 2015

Le Conseil Municipal a rendu l'avis suivant :

- La Commune de Saint-Silvain-Bellegarde est défavorable à son rattachement à la Communauté de communes « EPCI n°1 », proposé par le Préfet, regroupant les actuelles Communautés de communes du Pays de Boussac, du Carrefour des quatre Provinces, d'Evaux/Chambon, de Chénérailles, d'Auzances-Bellegarde (actuelle Communauté de communes de rattachement de Saint-Silvain-Bellegarde) et du Haut Pays Marchois ;
- Elle souhaite appartenir à une Communauté de communes comprenant une majorité de communes situées en zone de montagne ;
- Au vu du projet de SDCI que le Préfet va soumettre à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) pour fin décembre 2015, le Conseil Municipal arrêtera sa position sur la demande de rattachement intercommunal de la Commune après avoir consulté les électeurs de la Commune le dimanche 31 janvier 2016 (délibération n° DE_131115_4 du 13 novembre 2015).

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Le Maire,

Alain BUJADOUX